Image not found or type unknown

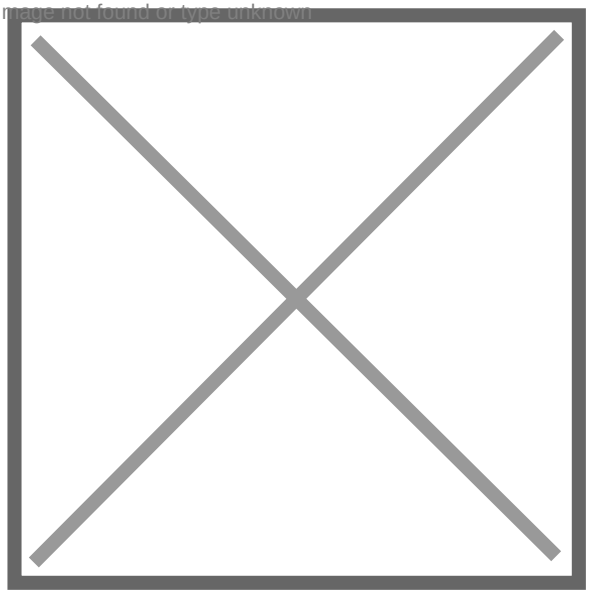

Vol d'argent femme de ménage

Par **Femmedemenage**, le **15/03/2022** à **17:25**

Bonjour,

Après avoir été accusé de vol de 60 euros chez un client où je fais le ménage, il m'a demandé 2.000 euros pour ne pas porter plainte contre moi. J'ai bien payé la somme qu'il m'a demandée. Maintenant, il me demande de communiquiez un écrit où j'admets que je suis coupable.
Que dois-je faire ? On avait fait um accord amiable quand je lui ai payé les 2.000 euros.

Je peux allez en prison s'il porte plainte ?

Merci.

Par **nihilscio**, le **15/03/2022** à **20:41**

Bonjour,

Vous avez affaire à un chanteur. Le chantage est aussi un délit. Avez-vous une preuve de la remise de ces 2 000 € ?

Il porte plainte pour vol ? Vous portez plainte pour chantage.

Aller en prison pour un vol de 6O €, en théorie c'est possible, en pratique ce n'est pas vraisemblable. Et encore faut-il qu'il y ait suffisamment d'éléments probants pour convaincre le juge. La plainte de la prétendue victime ne suffit pas.

Par **Lag0**, le **16/03/2022** à **19:01**

Bonjour,

Effectivement, cette histoire est étrange, donner 2000€ pour éviter des ennuis suite à un vol de 60€, c'est difficile à croire...

Par **Zénas Nomikos**, le **16/03/2022** à **19:54**

Bonjour,

à toutes fins utiles, si vous souhaitez lire le code pénal sur le chantage :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165328/#L

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés